

Rapport activité 2021 du CAC



Sommaire

I. Les cinq axes de travail du Collectif

- I.1- Marchandisation de l'action associative
- I.2- Co-construction action publique & associations
- I.3- Droits et libertés associatifs
- I.4- Évolution socio-économique des associations
- I.5- Bifurcation écologique et démocratique

II. Agir et produire collectivement - diffuser largement

- II.0- Préambule numérique
- II.1- Campagne pour les élections présidentielles 2022
- II.2- Entretiens "un monde associatif en alerte"
- II.3- Université des savoirs associatifs
- II.4- Web conférences et plénière
- II.5- La formation en 2021
- II.6- Communication interne, faire réseau
 - [Heure de la Sirène](#)
 - [Bulletin "la quinzaine du CA" & La gare centrale](#)
 - [Diffusion des infos du Collectif, 3 expérimentations prometteuses : CAC'Accueils, Cafés'CAC et CAC'actualités](#)
- II.7- Communication externe vers l'ensemble du réseau associatif et la presse
 - [Le CAC dans les médias](#)
 - [Sites internet](#)
 - [Les réseaux sociaux](#)
- II.8- Nos publications
 - [Le livre collectif Erès « Quel monde associatif demain ? »](#)

III. Vie associative & liens avec associations du réseau

- III.1- La vie associative
 - [III.1.1. Les militants bénévoles](#)
 - [III.1.2. Les adhérent.e.s et les soutiens](#)
 - [III.1.3. L'équipe salariée](#)
 - [III.1.4. Les groupes locaux](#)
 - [III.1.5. Les instances internes](#)
 - [III.1.6. La parité](#)
- III.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC
 - [III.2.1. La carte mentale du réseau](#)
 - [III.2.2. Participation du CAC a des mobilisations inter-organisations](#)

I. Les cinq axes de travail du Collectif

Les cinq axes ou « piliers » thématiques construits avec le temps font preuve de leur solidité et de leur pertinence mais à l'intérieur de ces domaines d'actions et de réflexions, les priorités évoluent.

I.1- Marchandisation de l'action associative

Ou plus précisément « Comprendre et contrer la marchandisation (et la financiarisation) de l'action associative ? »

De quelles façons les associations sont de plus en plus renvoyées au marché et prise dans des logiques de lucrativité ? Comment peuvent-elles garder leur « A.D.N associatif » et résister à cette tendance ?

Voici le double questionnement central de cet axe qui nous a conduit à de nombreuses initiatives réussies ces dernières années (publications, formations, colloques, etc.) mais, force est de constater que la dynamique du travail collectif s'est essouffée ces deux, trois dernières années.



Bilan 2021

La dynamique du groupe de travail était moins forte qu'entre 2015 et 2019 et demandait à être relancée suite à une année 2020 largement freinée par la crise covid (encore très présente en 2021) ; parmi les actions réalisées pour ce faire, nous pouvons souligner :

- Cinq réunions de copilotage du groupe de travail autour de la réflexion et élaboration d'un observatoire des « contrats à impact social » (réfléchir aux priorités, établir des fiches pratique, premières sélections des documents essentiels pour *poser la problématique, ébauche d'un sommaire...*) et une phase d'élargissement du groupe et du sujet notamment autour de la thèse de Sylvain Celles « *La dynamique démocratique de l'économie sociale - Une approche institutionnaliste de l'émergence et de l'évolution historique des organisations de l'économie sociale dans le capitalisme en France (1790-2020)* ».

- La présence du stagiaire Grégoire Cotton entre mars et mai a permis une mise à plat et amorce du site de l'observatoire.

- Deux sessions de notre Université des Savoirs Associatifs qui ont permis de progresser collectivement dans la compréhension du phénomène et d'en débattre avec différents réseaux et associations : l'une basée sur l'ouvrage *Ruses de riches : pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde ?* de JF Draperi (suivi d'un atelier d'arpentage), l'autre sur le livre collectif édité par Transrural *Le pouvoir des mots - se réapproprier le vocabulaire dominant pour transformer la société !*

- La participation à des initiatives associatives importantes comme la mobilisation Jeunesse et sport debout (contre la marchandisation et l'instrumentalisation des politiques jeunesse) et celle portée par Le MES Mouvement pour l'Économie Solidaire dans le cadre de la République de l'ESS avec les travaux consacrés à la démocratie économique.

- Nous avons organisé en Septembre un débat à la Fête de L'humanité qui a aussi été un des temps forts de l'année pour cet axe de travail : « comment contrer le processus de marchandisation des activités associatives ? ».

- Enfin nous avons été sollicités par le cinéma associatif La Clef dans le cadre de leur lutte contre le rachat de cet outil collectif qu'est le dernier ciné associatif de la capitale par le groupe SOS, une histoire qui se poursuivra activement en 2022.

En dehors de ces temps spécifiquement dédié à cette thématique, nous avons pu porter ce sujet dans d'autres espaces et événements comme l'Université d'été des mouvements sociaux à Nantes ou bien lors de la journée internationale de la démocratie de septembre, en Belgique ou encore lors des multiples présentations de notre livre collectif « *Quel monde associatif demain ?* » qui traite de multiples sujets dont celui-ci.

L'objectif 2022-2024 est de poursuivre la remobilisation et le développement de nos forces autour d'un projet clair et lisible avec la concrétisation d'un « commun », un espace de travail inter-associatif partagé : l'observatoire citoyen de la marchandisation.

De façon opérationnelle, cela consisterait à :

- Améliorer notre veille informationnelle sur le sujet
- Accroître notre capacité à créer et à mettre à disposition des outils pédagogiques sur le sujet
- Augmenter les capacités de résistance (et résilience) citoyenne à l'introduction de ce type de financements de l'action publique et de l'action associative.

En terme concret, l'embauche d'une nouvelle salariée permanente en février 2022 -grâce à l'obtention d'un poste *Fonjep-recherche*- permettra d'allouer à nos ambitions les moyens nécessaires à nos ambitions freinées par le manque de temps salarié face à la diversité et richesse de nos actions.

I.2- Co-construction action publique & associations

Ou plus précisément « **Associations et action publique : co-construire des politiques d'intérêt général** ».

Ces deux dernières années, le CAC a porté très fortement l'enjeu de la co-construction de l'action publique, notamment au sein du Collectif pour une Transition Citoyenne avec la rédaction de la mesure 30 du Pacte pour la Transition. Cette dynamique va d'ailleurs se trouver facilitée par l'adhésion du CAC au Collectif pour une Transition Citoyenne et se poursuivre avec notre implication dans le « Pacte pour la Transition » à l'occasion des législatives de 2022.



L'implication du CAC dans la charte d'engagements réciproques entre l'État, les associations et les collectivités (depuis sa rédaction et signature en 2014) est confirmée en 2021 avec le travail concret autour de sa déclinaison locale à Paris et la mise en place d'un conseil parisien des associations..

En perspective des élections présidentielles de 2022, une enquête a été lancée auprès des associations de notre réseau pour établir leurs propres éléments de bilan du quinquennat passé et leurs attentes pour celui à venir.

Ces travaux s'inscrivent pour nous dans la suite logique de la recherche-action 2016-2018 menée avec le RNMA, le Mouvement Associatif, l'UFISC et le RTES ayant abouti à la production du rapport *La Co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques* rédigé par le sociologue Laurent Fraisse.

Bilan 2021

- Participation aux travaux initiés par la Ville de Paris pour préfigurer et mettre en place le Conseil Parisien des Associations (CPA) qui sera chargé de suivre l'application de la charte d'engagement réciproque signée entre la Ville de Paris et les associations.

- Participation aux travaux des CLVA Comité Locaux de la Vie Associative à Choisy le Roi et Malakoff

- Interventions dans le cadre de la formation DESJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) du CREPS Nancy sur la thématique de la co-construction des politiques publiques

- Synthèse des travaux portant sur les conséquences des réformes de l'administration sur les associations via les articles publiés dans Reporterre et dans l'ouvrage *Quel monde associatif demain ?*

- Les liens avec Sciences citoyennes sur leurs travaux autour des *Conventions citoyennes* telles que l'association tâche de les définir depuis plusieurs années afin de poser les conditions d'un outil de participation réelle aux décisions politiques – la situation sanitaire n'a pas permis la réalisation de la séance d'université des savoir populaire sur la brochure-plaidoyer réalisée puis le site dédié, mais nous trouverons en 2022 d'autres occasions de les promouvoir.

- La mise en place de l'enquête sur L'ÉVOLUTION DE NOTRE MONDE ASSOCIATIF EN FRANCE... D'UN QUINQUENNAT À L'AUTRE... en octobre 2021 via une page wiki dédiée et un formulaire de réponse a permis de recueillir une cinquantaine de réponses discutées et analysées en réunion plénière en décembre (essentiellement à distance car les craintes et risques liés à la crise sanitaire ont freiné la venue des personnes).

De plus, à l'occasion d'événements tels que le centenaire de la Loi de juillet 1901 (*plusieurs débats et webconférences organisées auxquels nous avons activement participé ou que nous avons mis en place*) ou la présentation du livre collectif « *Quel monde associatif demain ?* » ce sujet a été largement valorisé et débattu.

En 2022, il apparaît nécessaire de reprendre notre « bâton de pèlerin » sur le sujet de la co-construction de l'action publique et idéalement ré-activer des partenariats précieux pour approfondir ce premier travail avec ces mêmes partenaires : RNMA, Mouvement Associatif, UFISC, RTES et des laboratoires universitaires, ainsi que Sciences Citoyennes. Là encore l'arrivée d'une salariée via le dispositif Fonjep-Recherche facilitera cette dynamique de travail.

Dans l'idéal, il s'agira également de saisir l'opportunité créée par l'arrivée de majorités progressistes dans des villes importantes (Bordeaux, Strasbourg, Poitiers, Bourges, Grenoble, Lyon, etc) afin de voir dans quelle mesure elles constituent des lieux d'expérimentation de nouveaux modes d'actions communes entre collectivités territoriales et associations locales. Notre inscription récente dans le séminaire « communs et collectivités locales » proposé par *La coop des communs* va également dans ce sens.

I.3- Droits et libertés associatifs

Comme nous l'avons souligné, la question des droits et libertés des associations est devenue centrale ces dernières années et la tendance se confirme. Sur le sujet, nos travaux s'inscrivent à la fois dans l'espace inter-associatif que constitue *L.A Coalition Libertés Associatives* –où nous contribuons le plus possible à hauteur de nos moyens, notamment en alimentant les avancées de l'*Observatoire des Libertés Associatives*– et aussi dans la réflexion et diffusion des Droits culturels grâce aux travaux de l'Ufisc et les nombreuses occasions qu'elle crée sur ce sujet.

C'est un des axes de travail qui a occupé les plus l'activité du CAC en 2021 avec près d'une cinquantaine de temps de réunions, travaux, interventions, copilotages, rencontres, communications ...



Bilan 2021

- Présentation du rapport de l'Observatoire des Libertés Associatives au secteur associatif belge à l'invitation du Collectif 21 (juin et septembre 2021) et dans les Hauts de France (Mai 2021)
- Organisation du débat « les libertés associatives, un bien commun à défendre » à la Fête de l'Humanité
- Travaux permanents de veille informationnelle assurée tout au long de l'année dans le cadre de *L.A Coalition Libertés Associatives* et, particulièrement, sur les moments forts de l'élaboration de la loi confortant le respect des principes de la République et les premières informations sur le contrat d'engagement républicain (CER) : articles et émissions radio, réalisation de capsules vidéos, conférence de presse.... Travail de fond de veille, d'information et de mise en lien des acteurs associatifs sur actualité avec le développement de tribunes, pages Internet, colloques et une forte diffusion sur les réseaux sociaux.
- Présentation à de multiples reprises du *Guide pratique « faire face et riposter aux attaques contre les libertés associatives »* et du 1^{er} rapport de l'observatoire à l'invitation de différents réseaux sur des CA, AG, événements locaux ou nationaux (FRMJC IDF, PopMind, LDH72, RNMA, Raffut, RNMA, ACORT, Collectif local d'Amiens...).
- Conception d'une journée de travail sur les libertés associatives proposées dans le cadre de l'Université d'été des Mouvements Sociaux à Nantes en août
- Préparation (et sortie en déc) du 2^{ème} rapport de l'Observatoire des Libertés Associatives sur la "chasse aux sorcières" et les dérives anti-associations de la lutte contre l'islamisme.
- Réalisation d'une (visio-)conférence 120^{ème} anniversaire de la loi de 1901 : *Notre Histoire, quelle Histoire ? Les libertés associatives ? Quelles libertés ? Avec Michèle Riot-Sarcey*
- Droits culturels : la diffusion du principe et l'animation de débat sur ces droits a fait l'objet d'une dizaine de temps d'intervention ou réflexion (journées de travail ou rencontres professionnelles acteurs culturels mais aussi en lien avec des acteurs plus sociaux comme ATD-Quart monde.
- Amorces de travaux avec l'association Sciences Citoyennes sur la réflexion : les associations peuvent-elles se servir des outils juridiques comme moyens d'action et de lutte ?

L'un des axes forts du projet qui se dessine pour 2022-2024 consiste à identifier ce qui, dans le droit actuel ou celui à construire, peut être un levier de transformation sociale. À ce titre, notre participation à la « démarche de progrès sur les droits culturels » impulsée par l'UFISC nous paraît essentielle par exemple.

De la même manière, les discussions entamées avec les organisations (Sciences Citoyennes, Remix the commons, Sherpa, B.A Balex, etc.) qui réfléchissent à ces enjeux et cherchent à mettre en commun les ressources nous semblent très prometteuses afin que le droit soit un levier possible d'action des associations.

I.4- Évolution socio-économique des associations

Ou plus précisément « **Comprendre et contribuer aux évolutions des modèles socio-économiques des associations** ».

Axe de travail le plus actif en 2021 avec plus de cinquante temps de réunions, travaux, interventions, études, entretiens, rencontres, communications ... car il couvre largement les différents pans qui constituent le secteur associatif dans sa grande diversité.

Bilan 2021

En plus, de l'utilisation assez intensive de notre outil de connaissance simplifiée mais essentiel du monde associatif sous forme de jeu-quizz numérique (*décliné en 2 quizz : un créé en 2020 sur les données générales des associations et le second sur des données issues de notre livre des 10 ans du cac et de ses luttes associatives*), l'un des principaux satisfecit du bilan 2021 est sans conteste le travail réalisé autour du livre

collectif *Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie* qui permet d'étudier sous différents angles (sociaux et économiques), par différent.es auteur.es, ce qui affaiblit le monde associatif et ce qui le renforce.

La réussite a d'abord tenu au mode d'élaboration de cet ouvrage collectif dont le point de départ a été notre journée de (visio)conférence (crise sanitaire oblige) que nous avons co-organisée (et coordonnée) en novembre 2020 avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire, Jean-Louis Laville et Marie-Catherine Henry de la Fondation pour la Maison des Science de l'Homme ; ainsi que l'Ufisc, Le Mouvement Associatif et le Transiscopie.

Cet événement de fin 2020 a été valorisé en 2021 par la réalisation et diffusion des actes, puis des vidéos réalisées et montées et un site Wiki qui lui a été partiellement dédié. Ensuite l'ambition (et la réalisation) du livre est arrivée qui a demandé organisation, rigueur, relecture et coordination pour parvenir aux différents textes qui le composent en un temps record.



Mais écrire un livre collectif au contenu riche et intéressant n'est pas tout, encore faut-il qu'il soit lu, que l'ouvrage circule et qu'il ne reste pas « lettre morte » mais serve de support à une appropriation vivante des idées, controverses, thèses, revendications qu'il porte. C'est la raison pour laquelle le CAC a renforcé quelques mois ses moyens humains avec un stagiaire issu d'un Master de science politique à l'université Lyon III pour impulser une dynamique de rencontres et rendre possible la participation d'auteurs à une présentation publique (mai 2021) puis des

débats, tables-rondes, colloques, etc. De Marseille à Arras, de Bordeaux à Dijon, de la fête de l'Huma à l'UNESCO, des rencontres de l'Histoire de Blois aux 70 ans des Francas de l'Ariège (voir bilan complet [ici](#)) soit près de 30 interventions réalisées entre la sortie du livre en mai et la fin de l'année ; notre objectif a été atteint comme en atteste également le nombre d'exemplaires diffusés de l'ouvrage... Et ce, malgré les obstacles liés à la situation sanitaire en France ces derniers temps.

- Une séance de notre Université des Savoirs Associatifs a été réalisée en visio pour présenter ce livre choral.

- En nov, une soirée Université des Savoirs Associatifs (la première en présentiel depuis début 2020) a été présentée autour de l'ouvrage "le pouvoir des mots" de Transrural-initiatives. Ce livre regroupe une quarantaine de chroniques parues sous le titre "La Guerre des mots", autant de textes qui interrogent les termes qui dominent le débat public et tentent de donner des clés au lecteur pour qu'il se les réapproprie, dans une optique de transformation sociale et d'éducation populaire.

- La participation à divers enquêtes ou restitutions de réseaux tel l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif), le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations), LMA (Le Mouvement Associatif) et les rencontres de chercheurs œuvrant sur le secteur associatif a permis les premiers liens et jalons pour développer nos intentions de recherches-actions et formaliser la demande d'un poste Fonjep-recherche afin d'avoir les moyens humains à la hauteur de nos intentions. Ce qui nous a été accordé pour 2022.

- Notons aussi le double développement de partenariats avec la Belgique permettant d'analyser leur secteur associatif, les attaques socio-économiques et les atteintes aux libertés qu'il subit en comparaison avec le secteur français. Aussi bien avec des chercheurs, philosophes, sociologues qu'avec des associations telles que le Collectif21.

- En fin d'année le CAC débute une formation-recherche avec le MES sur la gouvernance associative qui se poursuivra en 2022 et viendra nourrir nos travaux et notre fonctionnement. Ce sujet des gouvernances est aussi mis en action sur les diverses expériences de collectifs et copilotage auxquelles nous prenons part (LA Coalition, le Transiscope, le CTC, la participation aux universités d'été des mouvements sociaux...).

Espérons que ce succès du livre collectif en appelle d'autres, une réflexion est en cours actuellement sur les prolongements de la dynamique (un tome 2, une réflexion approfondie mais qui se formaliserait via d'autres médias?). Parmi les thèmes que nous pourrions creuser, citons pêle-mêle :

- Les enjeux autour de l'évaluation de l'action associative : mieux définir la valeur des actions associatives et faire advenir ainsi d'autres modèles de financement.
- Participer aux travaux permettant une « révolution copernicienne » dans la manière de rendre compte de ce qui compte véritablement : promouvoir le système de comptabilité « CARE » prenant en compte les nécessaires coûts qu'engendrent le respect de règles éthiques en matière sociale et environnementale, la pluri annualité de la transition écologique et solidaire...
- Participer à une démarche de progrès sur les modèles de fonctionnement interne des associations et construire un référentiel de la gouvernance collective. Dans cette perspective-là, nous nous associerons au MES qui porte un projet de formation-action.
- Identifier les pistes d'amélioration possibles pour le monde associatif dans son fonctionnement interne. Nous pouvons illustrer cette ambition avec, par exemple, notre participation au comité de pilotage du chantier « *Émancip'asso* » initié par Framasoft-réseau CHATON et Animafac. L'objectif de ce projet est de contribuer à la « dégafamisation » des associations.
- Mener des travaux pour mieux faire connaître l'histoire de l'action associative au service de l'invention de son avenir.

... Vaste programme donc sur ces questions importantes pour le monde associatif en France mais que nous pourrions également travailler en se permettant des « pas de côté » et une ouverture internationale. La comparaison des secteurs associatifs dans des pays limitrophes, européens ou extra-continentaux pourraient également nous aider à avancer. À ce titre, des contacts pris notamment lors de l'Université des Mouvements Sociaux de 2021 viennent compléter des échanges déjà entrepris avec nos homologues belges du Collectif 21 et dessiner des perspectives importantes.

I.5- Bifurcation écologique et démocratique

Ou plus précisément « Participer aux transitions & bifurcations écologiques et démocratiques »

Sur cet axe notre groupe de travail se concentre sur le portage du projet inter-associatif *TRANSISCOPE* – plateforme web des alternatives avec les objectifs suivants :



- Informer sur les organisations et initiatives citoyennes existantes de manière simple, claire et attrayante grâce à une classification intuitive, un format harmonisé de présentation des initiatives et différents outils numériques disponibles;
- Inciter à la participation et à l'action citoyenne par la création d'un annuaire de contact des alternatives;
- Accélérer la mise en réseau et les synergies entre les initiatives : rendre les alternatives visibles les unes aux autres est un facteur clé de la mise en coopération;

- Visualiser les territoires ou les problématiques qui nécessitent le développement d'alternatives concrètes;
 - Développer et outiller nos communs : les logiciels développés pour le projet sont libres, donc ré-utilisables et améliorables pour d'autres projets.
- Le tout en étant impliqué dans les instances de pilotage du projet sans l'être dans la partie de développement technique numérique.



Bilan 2021

- Transiscope : outre la participation régulière aux instances de co-pilotage, le CAC a été partie prenante lors de divers temps de présentation et communications sur le projet, ainsi que la recherche de financements propres
- États Généraux du Post-Urbain : après la participation à un atelier, puis à un séminaire du post-urbain, le CAC s'est impliqué dans la préparation des états généraux en octobre 2021 sur le Plateau de Millevaches, qui ont réuni plus de trente organisations partenaires plus toutes celles et à tous ceux intéressés à cultiver la vie hors des grandes villes, l'occasion de poursuivre les dynamiques de réseaux. Ces EGPU proposent un engagement collectif valorisant le monde hors de la métropole, riche de ruralités vivantes, de cultures paysannes et de multiples collectifs agissants. En montrant que ce monde est déjà émergent, avec d'autres manières d'habiter la terre, une nouvelle géographie, sociale et écologique, avec pour objectif de réfléchir à des modes de vie plus soutenables, organisés autour des villes moyennes et des ruralités.

En 2022 nous poursuivons nos engagements sur le Transiscope et aussi, mais avec un moindre investissement, les travaux des EGPU.

II. Agir et produire collectivement - diffuser largement

II.0- Préambule numérique

Pendant cette période de pandémie, le CAC, pour continuer son activité, a dû largement utiliser les possibilités du numérique.

Le CAC, depuis plusieurs années, a pris en considération les aspects «éthiques» du numérique et le danger des GAFAM et autres outils propriétaires. Il avait alors entamé une riche collaboration avec la coopérative ODASS (devenue scic en 2020) qui nous accompagnait sur tous les aspects numériques (hébergement installation ou création d'outils prioritairement libres, aide à la gestion informatique, accompagnement à l'utilisation). Malheureusement celle-ci a déposé le bilan fin mai.

Nous avons donc dû gérer une période flottante avant de pouvoir récupérer et transférer (presque toutes) nos données chez un nouvel hébergeur promouvant aussi les outils du libre : "pâquerette" et nous avons créé un poste à temps partiel via le dispositif Parcours Emploi Compétence en septembre 2021 pour poursuivre les engagements et la dynamiques enclenchés sur le numérique : création d'outils, développement de ceux existants, refonte du site...tout en privilégiant le libre et incitant nos membres à faire de même.

Nous avons aussi étendu nos capacités à diffuser nos événements principaux (université des savoirs associatifs, séminaires, université d'été) sur les réseaux sociaux – hélas propriétaires.

Nous sommes en capacité aujourd'hui de formaliser et de témoigner de l'utilisation du numérique libre dans notre parcours, et de conseiller et d'accompagner d'autres structures dans ce chemin parfois escarpé.

II.1- Campagne pour les élections présidentielles 2022

En amont des échéances électorales de 2022, notamment les présidentielles, le CAC a lancé en octobre 2021 une enquête auprès des associations du réseau pour établir collectivement un bilan de la politique associative du quinquennat passé et rassembler les attentes associatives pour celui à venir.

Une page dédiée de notre site wiki « mobilisation » a été créée où sont centralisés les différents éléments, informations, calendrier, données... et le formulaire de réponse créé.

Le CAC a ainsi invité à une expression libre des acteurs associatifs pour réfléchir ensemble à l'évolution du monde associatif en deux étapes :

1. D'abord poser les réflexions, observations, analyses, témoignages des associations, bénévoles et militant.es du réseau à l'aide d'un questionnaire en ligne.
2. Ensuite prendre un [temps collectif en réunion plénière](#) (en déc. 21 et une seconde en fév. 22) pour lire les contributions d'autres acteurs associatifs et en discuter ensemble, analyser et construire ainsi une interpellation des candidat.es aux élections.

Près d'une cinquantaine de réponses ont été reçues, toutes à disposition sur le site dédié, qui ont été ensuite compilées et mises en synthèse, ce qui a permis de nourrir la réflexion et de retransmettre l'essentiel du bilan et des demandes lors des événements organisés par les gros réseau (tels que LMA ou le CNAJEP) pour interpellier directement des candidat.es aux élections ou leur représentant.es.



II.2- Entretiens "un monde associatif en alerte"

Cette série d'entretiens -*lancée mi 2020*- auprès de responsables associatifs (salarié.es ou bénévoles) sur la base de 4 questions a été complétée en 2021 pour arriver à un ensemble de 18 retranscriptions riches d'autant de points de vues sur le monde associatif tel qu'il est perçu, tel qui serait souhaité, de mots-clés pour le décrire, de concepts qui nous permettraient de le penser... Chaque « interviewé.e » répond spontanément aux questions qui sont ensuite retranscrites puis proposées à la relecture pour éventuellement compléter, préciser après relecture à l'écrit.

PROJET « UN MONDE ASSOCIATIF EN ALERTE ! »
Série d'entretiens, recueil d'analyses, témoignages et observations

Un projet dans un cadre...
Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'université des savoirs associatifs du CAC. Cette forme d'université populaire centrée sur le pouvoir d'agir collectif associatif citoyen explore les questions suivantes : comment les savoirs associatifs peuvent s'exprimer ? C'est à dire comment les savoirs construits par les acteurs associatifs à travers leurs actions et observations peuvent-ils être mis au jour et partagés ? Comment les militants associatifs ont déjà les éléments principaux de compréhension de ce qui arrive, des évolutions en cours ? Comment en construisant les échanges entre ces savoirs nous pouvons stimuler toujours un peu plus l'intelligence collective et contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre, y compris ceux que l'on souhaite combattre ? Comment, ainsi, parvenir à renforcer notre ténacité face aux vices néolibéraux ?

[Le monde associatif aujourd'hui en quelques mots ...](#)



Le point de départ est celui d'un premier entretien exploratoire en 2020, puis deux, puis trois... La matière recueillie était riche et pouvait dialoguer alors un quatrième entretien, cinquième, sixième, en fonction des rencontres, des disponibilités sans plan préconçu. Ces entretiens se répondent sans le savoir alors, une fois l'interview validé, l'interviewé a accès aux autres interviews déjà validés.

Série d'entretien nommée « en alerte » car ils sont pris « sur le vif » auprès d'acteurs associatifs en vigilance mais également avertis, prêt à agir et réagir en fonction de risques d'écueils.

Pour aller où ? Cela pourrait devenir un livre, un livret, une brochure. Ou autre chose, une publication en feuillet ? Un podcast ? Pour l'heure, tout est possible et la première série réalisée en 2020 a servi de base à l'introduction du livre collectif « *Quel monde associatif demain ?* ».

La série se poursuit en 2022.

II.3- Université des savoirs associatifs

Lancée en 2019 et directement inspirée d'expériences d'universités populaires, ce dispositif d'Université des Savoirs Associatifs est, au sein de notre Collectif, un élément central du rapprochement entre le monde associatif et le monde universitaire, académique.

L'objectif de cette Université des Savoirs Associatifs est double :

- Présenter et partager les travaux de recherche les plus récents traitant de l'évolution du monde associatif
- Présenter, transmettre et valoriser les savoirs acquis par l'action associative elle-même

Après une année 2020 sous le signe des confinements et couvre-feux (une seule séance en février), le cycle 2021 a débuté en mars avec le programme suivant :

- Mars 2021 (en visio), invitation de JF Draperi pour son livre *Ruse de riches - pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde ?* et des discutant-es Nicole Picquart, présidente du Comité National de Liaison des Régies de Quartier ; Alain Lemarchand, directeur retraité de MJC, membre de la FERC (Fédération Éducation Recherche et Culture) CGT et Eric Denoyelle, du Collectif pour une éthique en travail sociale (et formateur à l'IRTS).

La séance d'arpentage du livre a eu lieu en avril.

- Mai 2021, Rencontre (en visio) autour de l'ouvrage collectif co-dirigé par Patricia COLER, Marie-Catherine HENRY, Jean-Louis LAVILLE et Gilles ROUBY *Quel monde associatif demain ?*
- Novembre 2021 (reprise -enfin- du présentiel), séance « savoirs associatifs » avec la revue associative TRANSRURAL pour l'ouvrage collectif *LE POUVOIR DES MOTS* avec les discutant-es Hélène Hatzfeld, chercheuse en sciences politiques et agrégée de lettres classiques qui a récemment participé à l'ouvrage Jeunes de quartier - Le *Pouvoir des mots, du collectif Pop-art* et Selim Derkaoui, co-rédacteur en chef du média Frustration, co-auteur avec Nicolas Framont de *La Guerre des mots - Combattre le discours politico-médiatique de la bourgeoisie*



Les sessions suivantes n'ont pu être maintenues au regard des mesures sanitaires liées à la crise Covid :

- Avril 2021, séance « savoirs associatifs » avec l'association Sciences Citoyennes *Conventions citoyennes et renouveau démocratique*
- Juin 2021, séance « savoirs associatifs » avec l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) *Culture et émancipation, cheminer avec les droits culturels*



La forme de cette université populaire a été pensée pour faciliter l'instauration d'un dialogue acteurs-chercheurs en deux temps.

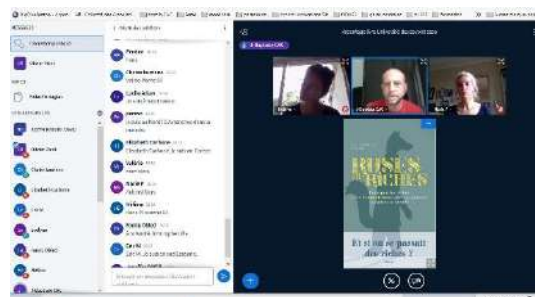
Tout d'abord, la séance de présentation de l'ouvrage par l'auteur.e, après une introduction-contextualisation assurée par un animateur du CAC, l'auteur.e a une demi-heure pour présenter, de façon « ramassée », le propos développé dans son ouvrage. Ensuite deux à

trois « discutant.e.s » ont dix minutes chacun pour expliquer les résonances qu'ont les analyses de l'auteur par rapport à leur propre pratiques, témoignages, observations d'acteurs de terrain.

La dernière heure consiste en un échange avec l'ensemble des participants.

Le tout est filmé (pour permettre à un plus large public d'y accéder) et peut être monté ensuite pour constituer des sortes d'actes vidéo permettant de transmettre l'essentiel du contenu de la séance dans un format court.

Le deuxième temps est une séance de « lecture collective » qui est proposée les semaines suivantes (ou éventuellement en amont de la première séance et cette inversion peut aussi donner des choses très intéressantes comme en 2022) organisée grâce à l'arpentage [popularisé notamment par *Peuple et Culture* l'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs de contenu (parfois complexe) d'un document ou d'un corpus de documents, en vue de son appropriation critique collective].



L'auteur.e est invité.e en fin de séance d'arpentage à écouter et réagir à la restitution des travaux et cela donne généralement là encore des échanges inédits et très riches.

Dernier point, cette université populaire créée par le CAC est nomade, elle se déroule dans des lieux différents à Paris (Maison des Métallos, Conservatoire des Arts et Métiers, Salle Saint-Bruno, centres sociaux, Ageca, etc.) et cette apparente contrainte peut finalement ajouter à l'intérêt du dispositif puisque nous nous efforçons de construire la séquence (thème, invités, etc.) avec le lieu d'accueil de manière à ce que ce rendez-vous fasse également pleinement partie de son projet et de sa programmation d'événement et puisse ainsi toucher son public. A noter qu'en 2021 nous avons dû développer une version entièrement « à distance » en visioconférence pour 2 séances afin de répondre aux contraintes sanitaires, faisant de cette contrainte une possibilité de diffusion plus large en touchant un public plus large et diversifié sur toute la France.

[3 séances réalisées dont une en présentiel + 1 arpentage pour un total de 240 participant.es]

II.4- Web conférences et plénière

L'année 2021 a débuté avec une réalisation importante : la rédaction et la diffusion [des actes de notre journée de \(web-\)conférence le 21 novembre 2020 *Quel monde associatif demain ?*](#) ainsi que des vidéos et capsules permettant d'élargir son audience.

Ce document a été une pièce-maîtresse dans la conception du livre éponyme et explique en bonne partie « l'exploit » qu'a constitué la réalisation aussi rapide de cet ouvrage collectif ambitieux.

Il importe de garder trace de ces actes car la richesse des échanges lors de notre journée de (web-)conférence n'a pas pu être entièrement retranscrite ensuite dans la publication éditée par Erès.

Fort de l'expérience de 2020 avec ses journées de travaux, conférences, rencontres, débats annulés, nous avons réalisé en 2021 deux temps en webconférence afin de poursuivre le lien et les échanges :

A/ Samedi 26 juin 2021 web-conférence plénière « Réparation des dégâts des politiques néolibérales... seulement ? »

Organisée autour d'échanges avec Luc Carton et Christian Maurel (*des auteurs qui s'intéressent de près aux notions de communs, de droits culturels et d'éducation populaire, d'économie solidaire, de « bifurcation », et aux alternatives démocratiques à la délégation de pouvoir*) sur les perspectives souhaitables à tracer pour les actrices/acteurs et militant.e.s associatifs, sur la manière de structurer

les forces et tisser des ponts entre des résistances parfois éparpillées. Et envisager ensemble la place que peuvent prendre les associations -et plus particulièrement le CAC- pour faire advenir le meilleur scénario et éviter le pire...

Les 4 questions qui ont servi de base aux échanges :

- Le monde associatif peut-il viser plus que la seule réparation des dégâts des politiques néolibérales ?
- Comment agir contre les inégalités sociales, les catastrophes écologiques, etc. ?
- Quels sont les leviers à activer pour permettre aux initiatives citoyennes associatives de donner la pleine mesure de leurs potentiels ?
- Comment contribuer à de véritables changements systémiques pour une société plus solidaire, soutenable et participative ?



L'animation était assurée par Lucie Lambert (*coordinatrice d'Actes If et membre de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles -UFISC- et Présidente de l'Usine à Chapeaux MJC Centre social à Rambouillet*) et Gilles Rouby (*président du CAC*).

Pour capitaliser cette riche conférence, nous avons réalisé une page dédiée sur notre site des Universités populaires où on peut retrouver le programme détaillé, la vidéo de l'ensemble des échanges, ainsi que la liste des ressources partagées : <https://univete.associations-citoyennes.net/?Prepa26Juin>

B/ Jeudi 1er juillet - Conférence spéciale pour le 120ème anniversaire de la loi du 1er Juillet 1901 « **La loi de 1901 éclairée par son histoire** », avec Michèle Riot-Sarcey et le Collectif 21.

Si le monde associatif connaît parfaitement bien la loi de 1901, son histoire demeure, elle, largement méconnue. Avec cette conférence nous avons fait le pari qu'elle est de nature à nous faire regagner en combativité et en pugnacité.

Avec l'historienne Michèle Riot-Sarcey, nous sommes revenus sur la genèse de ce texte de loi qu'elle resitue dans une histoire longue d'expériences ouvrières et des révolutions sociales du XIXème siècle en France. Et pour enrichir ce retour aux sources, nous nous sommes intéressés au parcours parallèle du monde associatif belge grâce à la participation de nos amis du [Collectif 21](#). En effet, nos voisins s'apprêtaient cette année à fêter la loi équivalente datant, chez eux de 1921, avant qu'une réforme d'envergure ne vienne transformer la célébration en commémoration et en enterrement puisque l'intégration des associations dans le code des Sociétés et des Associations belge (23 mars 2019) a fait disparaître là-bas l'une des dernières frontières formelles entre « l'entreprise » et « l'association ».



Deux histoires, une même problématique et des enjeux communs pour l'avenir.

Pour garder mémoire et diffuser les contenus de cette conférence, nous avons aussi réalisée une page sur notre site des Universités populaires où on peut retrouver le programme avec la présentation détaillée des intervenants et la vidéo de l'ensemble de l'événement.

C/ Sur cette même date & thématique Le CAC est aussi intervenu en Normandie pour une rencontre sur le thème : [Le 1er juillet 2021, la loi sur les associations fête ses 120 ans !](#) organisée par S3A (structure associative d'aide aux associations) le jeudi 1er juillet dans leurs locaux à la Maison des Association 1018 quartier du grand parc d'Hérouville.

[Sur les 2 séances que nous avons organisées un total de 155 participant.es a été noté]

II.5- La formation en 2021

Les temps de formations et informations réalisés sur l'année, comme pour les précédentes, s'adressaient principalement aux militant.es associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ou à celles et ceux d'associations proches. Par ailleurs nous sommes aussi intervenus sur des formations organisées par d'autres partenaires, ce qui sera de plus en plus dans nos perspectives de « formation hors bénévoles » pour 2022 et après puisque après avoir obtenu agrément Datadock nous ne nous sommes pas lancé dans la certification Qualiopi.



Après une année 2020 compliquée face à la crise sanitaire, 2021 s'est adaptée en proposant des temps en distanciel, parfois présentiel lorsque la situation l'a permis et que les personnes étaient prêtes à venir.

La formation des bénévoles a pour principale intention de permettre au réseau de se connaître, de comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter le rôle essentiel des associations, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage numérique des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement malgré les confinements.

[19 interventions / formations pour 2021]

II.6- Communication interne, faire réseau

o Heure de la Sirène

Elle a été diffusée chaque mois de l'année (sauf la coupure estivale d'août) pour maintenir le lien d'autant plus important en ces périodes de crises sanitaires limitant les inter-actions physiques et les rencontres. L'envoi massif réalisé via l'outil oximailing est adressées aux adhérent.es + membres impliqué.es et toutes les personnes qui en font explicitement la demande, soit de l'ordre de 2.200 personne. A noter en mai un envoi exceptionnel à toutes notre base de données afin d'informer nos contacts et d'élargir son audience.



[11 numéros produits en 2021]

o Bulletin "la quinzaine du CA" & La gare centrale

Notre bulletin interne est envoyé aux membres du CA selon les besoins et l'actualité (et non tous les 15j comme pensé initialement), il permet un lien interne structurant avec les membres du CA, la

coordination et l'équipe ; l'ensemble de ces communications est compilé dans notre "gare centrale" (site Internet de coordination interne) dans une page dédiée.

La gare centrale poursuit sa fonction de lien interne, de centralisation des informations, dates et liens internet (de visio, de pad, de questionnaires...), ainsi que des notes, de la mémoire des groupes de travail, de toutes les info et documents des CA et AG, des nouveaux dossiers... elle est utilisée et développée comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC ; elle est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope et un lien vers nos autres sites yeswiki. A noter que le travail collectif et mensuel sur ce sujet avec la scic Odass a dû cesser fin mai.



[La gare centrale est pensée et développée collectivement lors de temps de travail réguliers, au nombre de 4 en 2021 puis de façon plus interne ensuite]

- Diffusion des infos du Collectif, 3 expérimentations prometteuses : CAC'Accueils, Cafés'CAC et CAC'actualités



CAC'Accueil Nouveau temps de présentation du CAC en visio durant 1h proposé tous les mois depuis octobre 2021 : l'idée est faire une **présentation interactive du CAC** avec un support diapo pour accueillir les adhérent.e.s et faire connaissance. Que ce soit pour un.e nouvel.le adhérent.e, ou toute personne désireuse de mieux nous connaître, on propose une « visite guidée » en 60mn chrono sur le temps du déjeuner de 12h30 à 13h30

[12 personnes accueillis sur 3 rdv]

CAFÉ'CAC Nouveau rendez-vous mensuel débuté en décembre 2021 : à **9h** le dernier **mardi du mois** :

Le principe est simple : 1h30 d'échange sur une thématique qui change tous les mois. Un temps pour se parler et se connaître entre membres du CAC. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets, et pourquoi pas finir par une petite revue de presse collective et se proposer lectures, vidéos, podcasts... Nous avons débuté le 2 décembre avec une thématique d'actualité : la nouvelle étude de notre Observatoire des Libertés Associatives.

Déroulé type

- 9h – accueil, présentation de la matinée : via un petit tour de table, chacun.e est invité.e à dire « un mot du mois » ou « un chiffre du mois » (prétexte à partager un sujet de préoccupation)
- 9h30 – le quart d'heure d'info du CAC : Le groupe de coordination à la parole pour éclairer le travail en cours, les avancées des chantiers, les rdv à venir, etc.
- 9h45 – Temps de questions-réponses sur l'actualité du CAC
- 10h – La revue de presse du mois et/ou échange de conseils de lectures, de vidéos...

[8 personnes inscrites sur 1 rdv]

CAC'actualité Là encore le principe est simple : proposer un focus sur une actualité mais diversifier les modalités du message en tentant de compléter des analyses écrites par des synthèses vidéos.

L'occasion a été donnée en début d'année par l'actualité importante constituée par le projet de loi sur le séparatisme, voir le résultat ici. L'idée est de faire passer un message sérieux, documenté et étayés sur le fond, tout en trouvant une forme « punchy » et légère pour tenter d'alerter sur un certain nombre de préoccupations.

Le format semble intéressant et mérite probablement des développements, faute de temps, nous n'avons pu nous y consacrer cette année mais cela nous semble être néanmoins une perspective de travail intéressante.

II.7- Communication externe vers l'ensemble du réseau associatif et la presse

▪ Le CAC dans les médias

- Radio Fréquence Paris Plurielle – émission « au fond près du radiateur » (de 21" à la fin) : [Interview sur les libertés associatives – 30 nov 2021](#)
- Fézarock (radio) : [Interview de Jean Baptiste Jobard du CAC aux Popminds d'Orléans – 4 nov 2021](#)
- Pluricité (revue) – Numéro 27 « [l'associatif en questions](#) » : [interview de JB Jobard « identité associative, ruptures et continuités » – nov 2021](#)
- Associations Mode d'Emploi : [10 ans de défense des libertés associatives... – 25 oct 2021](#)
- Europe 1 (radio 10") : [Présentation de notre livre collectif « QUEL MONDE ASSOCIATIF DEMAIN ? »](#) par G Rouby – 21 août 2021
- Le Monde : [Le monde d'après a besoin des associations – 19 août 21](#)
- ASH n° 3216 : [Associations les risques du marché – 2 juillet 2021](#)
- La Lettre de l'économie sociale – parution du livre collectif « quel monde associatif demain ? » : « [L'une des idées-forces du livre est que « l'activité critique des associations est indispensable au fonctionnement démocratique et qu'il serait dès lors du devoir des pouvoirs publics de la soutenir » – 11 juin 2021](#)
- Micros-Rebelles (radio) : [Menaces sur les libertés associatives](#) Autour de Loi sur les valeurs républicaines (PJ Loi Séparatisme) – 7 juin 2021
- Associations Mode d'emploi : [Quel monde associatif... dans le monde d'après ? – 7 mai 2021](#)
- JurisAssociations n°637 : [Un monde associatif en alerte – 15 avril 2021](#)
- L'Huma : [Engagement. Le Service national universel est-il une réponse adaptée pour la jeunesse ? – 31 mars 2021](#)
- Passerelle (revue) – Numéro 22 « [Démocraties sous pression. Autoritarisme, répressions, luttes](#) » [article de l'Observatoire des Libertés Associatives et article de JB Jobard «associations dans le mouvement social : reprendre l'offensive » – Mars 2021](#)
- France Inter (radio) : [journal de 7h30 du 16 fev 2021 \(à 6min30\) sur le point presse inter-associatif devant l'assemblée nationale pour le projet de loi séparatisme – 16 février 2021](#)
- L'Huma : [Loi « séparatismes », une épée de Damoclès sur les associations militantes – 16 février 2021](#)
- Reporterre : [La loi « séparatisme » saborde la liberté associative – 16 février 2021](#)
- France bleu Isère – Cartes Blanches iséroises à Alain Manac'h (radio) : [Danger sur les associations – 26 janvier 2021 + Associations : ça ne tourne pas rond ! – 09 février 2021](#)
- Libération – Tribune du CAC avec des coalitions d'associations, de collectifs, de chercheur.es et d'avocat.es – [Loi séparatisme : une grave atteinte aux libertés associatives – 21 janvier 2021](#)

[6 passages radio + 12 articles de presse dont 6 dans des journaux nationaux non spécialisés]

▪ Communiqués de presse

- [Une nouvelle chasse aux sorcières](#) – Enquête de l'observatoire des libertés associatives sur la répression des associations dans le cadre de la lutte contre l'islamisme (28/12/2021)
- [Une réelle remise en cause des libertés associatives, un changement d'époque !](#) (23/07/2021)
- [Menaces sur les libertés associatives : vers un front du refus du monde associatif](#) (31/05/2021)
- [Loi séparatisme : une grave atteinte aux libertés associatives](#) avec [des coalitions d'associations, de collectifs, de chercheur.es et d'avocat.es](#) (21/01/2021)
- [Appel à se joindre aux rassemblements des 16 ET 30 janvier](#) (14/01/2021)

En 2021, le CAC a aussi signé, soutenu d'autres communiqués de partenaires ou regroupements (dont il fait souvent parti) :

- Pétition & Mobilisation [Jeunesse et Sport debout !](#) – 21 juin 2021
- Loi « [lanceurs d'alerte](#) » : [29 organisations lancent un appel à la société civile](#) avec Sciences citoyennes , les Amis de la terre France, Anticor, Attac, Ligue des droits de l'Homme (LDH), Sherpa, Solidaires Finances publiques,...
- Tribune/Communiqué commun : [Loi séparatisme : il est encore temps](#) (initié par la LDH) paru dans Libé le 16 juin 2021
- Tribune d'e-graine [Et si nos préjugés étaient le véritable ennemi ?](#) parue dans le journal Le Monde le 7 juin
- Communiqué de presse : [appel au 12 juin](#) du 1er juin (faisant suite à [L'appel pour les libertés et contre les idées d'extrême droite](#) du 4 mai 2021)
- [Signez la pétition : Et si la loi séparatisme dissimulait en réalité une loi anti-association ?](#) – le 9 fév 2021

[5 CP du CAC Et participation à 6 CP ou tribunes collectives]

o [Sites internet \(WordPress et Wiki\)](#)

En 2021 nous avons poursuivi sur nos trois sites : le "site vitrine" WordPress, et les deux autres sites permettant de communiquer plus spécifiquement en proposant d'autres fonctionnalités (comme des formulaires, questionnaires...) et pouvant être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et parfois nos partenaires, *notamment sur les événements co-pilotés*. Les 2 sites de type « wiki » étaient, initialement à la fois interne et externe (en 2019) mais nous les avons sécurisés et rendus plus visibles en 2021 :

- Un début de réflexion et travail sur la réalisation d'un nouveau site WordPress afin de rendre plus lisible et adapté le site actuel qui est sur une version trop ancienne et lente, qui a des fonctions limitées, et résulte de plusieurs transformations depuis presque 10 années. Malheureusement ce travail a été plusieurs fois repoussé et faiblement avancé avec Odass (4 temps de travail collectifs) qui a ensuite été liquidée, mettant à l'arrêt ce chantier (et tous les autres liés au numérique) – en fin d'année, avec l'arrivée d'Olivier Picot comme salarié le chantier a pu redémarrer doucement. Sa réalisation est reportée à 2022 !

- Le site des « Universités populaires » (initialement pour nos universités d'été : communiquer, inscrire puis conserver toutes les informations afférentes) rassemble aussi toutes les informations sur nos Université des savoirs associatifs et nos web-séminaires, web-tables rondes et autre événements numériques développés d'autant plus que les possibilités de se rencontrer directement ont été diminuées. En 2021 s'y est ajouté la riche actualité autour de la publication du livre collectif aux éditions Erès « [Quel monde associatif demain ?](#) » (Présentation de l'ouvrage, dossier de presse, résumé, sommaire, interviews croisées J-Louis Laville et Patricia Coler, vidéos de présentation sur [la chaîne Youtube du CAC](#) ainsi qu'en différents post d'une minute, toute l'actualité des rencontres organisées autour du livre ainsi qu'une revue de presse).



- le site de la "mobilisation des associations citoyennes" créé initialement pour la campagne 2019 (pour diffuser et soumettre à signature l'Appel aux associations citoyennes à se mobiliser pour une transformation écologique, démocratique et solidaire) où nous avons rassemblé les différentes mobilisations, printemps associatifs et aussi tous nos dossiers/thématiques en cours permettant une vue d'ensemble et une compilation des sujets suivis à plus ou moins long terme. Y sont aussi centralisées les différentes plateformes et enquêtes réalisées notamment celle pour les élections de 2022 (rejoignant le travail des élections municipales de 2020).

A noter aussi que notre agenda commun et partagé y a été installé. Outil collectif simple pour annoncer facilement un évènement d'association du réseau à partager grâce à la création, d'un petit formulaire.

Il sert à favoriser les échanges entre ses membres et ses sympathisant-e-s en permettant à chacun d'informer sur ses actions événementielles et temps forts et de s'informer sur ce que les autres associations proposent.

Cette idée est issue du double constat suivant : d'une part une rencontre proposée par un réseau, une fédération ou une association intéresse fréquemment des structures d'autres secteurs mais l'information ne circule pas forcément (*par exemple les rencontres Popmind initiées par l'UFISC s'adressent aux acteurs du champ social, écologique, sportif, féministe, de la solidarité internationale, etc., pourtant elles sont peu connues au-delà du cercle des professionnel.les de la culture*) ; D'autre part l'interaction entre les rencontres/événements permet de construire des séquences de travail, d'approfondir et de compléter des réflexions, des questionnements, d'éviter ainsi des moindres retombées de travaux pourtant pertinents et qui mériteraient de se féconder davantage.



o Les réseaux sociaux

Ils sont au nombre de deux, stables et utilisés pour renforcer la communication par mailing et via nos sites Internet (auxquels ils renvoient le plus souvent) : toujours notre page Facebook et notre fil twitter, investis surtout lors des événements, communiqués, sorties de nos productions et actualités associatives fortes.

L'absence de volontaire et stagiaire sur cette mission depuis 2 ans a légèrement baissé la fréquence de nos interventions sur ces médias, surtout en dehors des temps forts.

II.8- Nos publications

o Le livre collectif Erès « Quel monde associatif demain ? »

Le défi relevé par la réalisation, dans un temps record, du livre collectif *Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie* en janvier 2022 augurait d'une dynamique collective volontariste qui ne s'est pas démentie sur l'année. Cet ouvrage permet d'étudier ce qui affaiblit ce monde associatif et ce qui le renforce, et ce sous différents angles (sociaux et économiques) par le regard de 22 auteurs pleinement connaisseurs et engagés auprès des associations,

L'initiative est prise racine lors d'une journée de (visio)conférence que nous avons co-organisée fin 2020 avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire, Jean-Louis Laville et Marie-Catherine Henry de la Fondation pour la Maison des Sciences de l'Homme ; ainsi qu'avec l'Ufisc, Le Mouvement Associatif et le Transcscope.



Au-delà de la réalisation du livre, un engagement fort a été d'organiser et favoriser sa diffusion et son appropriation en organisant ou participant à de multiples temps et occasions pour faire vivre les idées, controverses, thèses, revendications qu'il porte. C'est la raison pour laquelle le CAC a renforcé quelques mois ses moyens humains avec Grégoire Cotton, en stage (Master de science politique à l'université Lyon III) pour faciliter et rendre possible la participation d'auteurs à des présentations publiques (la première officielle en mai 2021), des débats, tables-rondes, colloques, etc. De Marseille à Arras, de Bordeaux à Dijon, de la fête de l'Huma à l'UNESCO, des

rencontres de l'Histoire de Blois aux 70 ans des Francas de l'Ariège ; notre objectif a été atteint malgré les obstacles liés à la situation sanitaire en France ces derniers temps.

Une partie de notre site « Universités populaires » a été dédiée à la diffusion, promotion du livre avec un agenda des événements-débats, le sommaire, le résumé, des podcasts de présentation, des capsules vidéo, interviews ...

- Une séance de notre Université des Savoirs Associatifs a été réalisée en visio pour présenter ce livre choral.

[30 interventions réalisées entre la sortie du livre en mai et la fin de l'année + une séance d'université des savoirs asso + uniquement par le CAC : 80 livres vendus et 40 offerts (financeurs, partenaires, journalistes...)]

III. Vie associative & liens avec associations du réseau

III.1- La vie associative

III.1.1. Les militants bénévoles

2021 avait pour principal objectif de réactiver les liens distendus par une année 2020 lourdement impactée par la crise sanitaire, empêchant les occasions de se retrouver physiquement ; par les confinements ou couvre-feu mais aussi plus symboliquement par les craintes générées par la « syndémie » (car comme le rappelle B. Stiegler le Covid-19 est certes une épidémie à diffusion mondiale, mais elle ne nous touche pas tous de la même façon, contrairement à une pandémie).

La mise en place de rdv réguliers en visio, l'adaptation au travail à distance... ont privilégié les bénévoles les plus connectés mais ont permis de garder des liens, même moindres avec tous.

Les temps habituels d'échanges, d'organisation, d'analyses se sont poursuivis (coordination, chantier de la gare, groupes de travail), les nouvelles productions / réalisations liées à la crise sanitaire (comme la plateforme "revue des solidarités associatives") ont été enrichies de nombreux retours, articles, informations venues des bénévoles.

Les travaux d'organisation pour la journée d'étude acteur/chercheurs de mars et le départ de la caravane aussi en mars ont été réinvestis ultérieurement dans des événements à distance qui ont demandé moins d'implication le jour J des bénévoles mais ont pu toucher de nombreuses personnes devenues pour certaines des bénévoles.

Environ 350 participations (hors université des savoirs associatifs et plénières) sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif, aux instances. Le travail d'actualisation de notre base de données a permis de stabiliser à environ 17.000 le nombre de nos contacts sur l'ensemble de la France (et plus marginalement en Europe) et d'avoir ainsi une large amplitude d'information, d'alerte et de retransmission des travaux.

III.1.2. Les adhérent.e.s et les soutiens

Les campagnes d'adhésions débutées fin janvier ont été répétées 5 à 6 fois de manière ciblée. Le fait d'organiser moins d'événements et rencontres et la situation économique des personnes touchées par la crise, nous a poussé à ne pas trop solliciter les adhésions et dons, cependant en 2021 nous avons eu **181 adhésions au total** (187 en 2020) dont **75 associations/réseaux/fédérations** qui ont des échelles locales, régionales ou nationales et parfois représentent donc bien plus que leur seule structure (70 en 2020) et **106 adhérent.e.s individuel.le.s** (117 en 2020).

Nombre d'adhérentes et adhérents pour 2021 est de 181 au total, réparti.e.s ainsi :

- 106 adhésions individuelles réparties sur 13 régions, environ moitié H/F
- 75 adhésions morales (d'associations ou réseaux) sur 10 régions

Détails des 75 associations adhérentes :

24 nationales

17 régionales/départementales

34 locales

III.1.3. L'équipe salariée

L'équipe salariale s'est renforcée avec l'arrivée en septembre d'Olivier Picot à temps partiel sur un emploi aidé « Parcours emploi compétences », suite à sa demande après avoir été longuement bénévole du CAC puis prestataire dans le cadre de la scic Odass qui nous accompagnait sur les outils numériques ; c'est autour de cette thématique que ce poste en cdd de 6 mois renouvelable a été créé.

Il a rejoint les 2 permanents : Isabelle Boyer et Jean-Baptiste Jobard ;

De plus nous avons le renfort de Clara Hayet en service civique (volontaire arrivée le 28 décembre 2020), qui n'est restée à peine 2 mois lorsqu'elle a pu trouver une mission plus liée à l'accueil et l'animation : ces tâches étaient celles de son objectif premier qui a été contrarié par la situation sanitaire rendant difficile l'accueil des jeunes dans les structures, le CAC avait alors accepté sa candidature même si elle ne correspondait pas tout à fait à nos activités et attentes ni aux siennes.

Ensuite nous avons accueilli Grégoire Cotton, en Master de science politique à l'université Lyon III, en stage durant 3 mois autour de 2 missions (principalement à distance à sa demande) : 1/ Autour de la diffusion du livre collectif pour faciliter et rendre possible la participation d'auteurs à des présentations publiques (la première officielle en mai 2021), des débats, tables-rondes, colloques, etc. 2/ Mettre à plat les attendus et outil pour le futur observatoire de la marchandisation de l'action associative (ébauche de pages wiki avec l'essentiel des documents clefs).

De plus Isabelle poursuivait en 2021 sa formation en alternance au CESTES du Cnam (sur 2 ans), prise en charge par le Fongécif/TransitionPro (qui rembourse au CAC son salaire durant les semaines de formation ~1 semaine tous les mois 1/2). La dernière semaine a eu lieu en mars 2022 avec la soutenance du mémoire.

En 2021 le CAC avait 2 conventions poste Fonjep qui ont été signés pour 2021-2023 : celle renouvelée de JB Jobard et la nouvelle sur le poste d'I. Boyer.

Ces deux facteurs ont rendus les « produits » plus importants sur le volet transfert de charge et aide au poste.

A la fin de l'été, l'annonce d'un 3ème poste fonjep, double car « recherche », nous a projeté sur le recrutement d'un 3ème salarié à temps plein en cdi pour 2022 autour de la coordination de recherches-actions, et entre octobre et novembre avons organisé les temps de travail avec le CA et une séance d'entretien avec les 6 candidates retenues. Marianne Langlet a été retenue et a intégré l'équipe en fév 2022.

III.1.4. Les groupes locaux

Il est dans les projets du CAC depuis sa création d'œuvrer pour toutes les associations, notamment les petites et locales et donc d'entretenir les liens avec ces associations locales, et 2020 signant les 10 ans d'existence du CAC avait fixé des objectifs étaient ambitieux pour renforcer & développer ces liens dans les territoires, auprès des relais locaux, cependant tous les projets ont été mis à l'arrêt en 2020 et en 2021 avec parfois des réalisations en distanciel.

- Le projet de la caravane du printemps des associations = arrêté
- Le renforcement de ce projet avec le tour des libertés associatives = arrêté

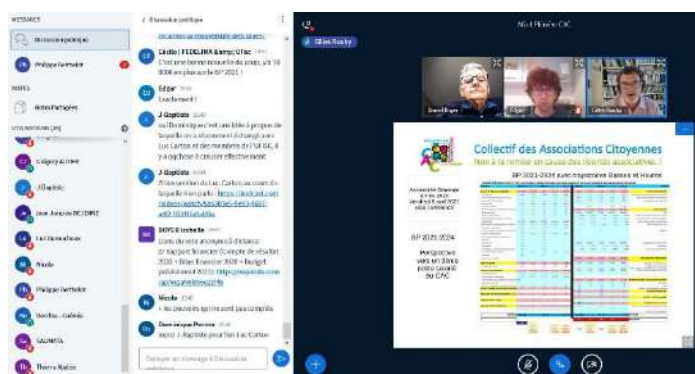
- Les interventions en régions sur nos thématiques : paysage associatifs, libertés associatives ont ponctuellement pu se réaliser, l'occasion de la présentation du livre collectif de même (en privilégiant les interventions des bénévoles du CAC localement et parfois des interventions en visio)
- Les événements itinérants comme l'université des savoirs associatifs (réussis en visio en 2021 puis enfin en présentiel à Paris en novembre) ou les universités d'été (reprise en 2022)

Les entretiens, enquête présidentielle, présentation du livre, participation à divers événements... ont été autant d'occasions de faire émerger, d'entendre et d'analyser ces paroles locales.

III.1.5. Les instances internes

Elles se sont réunies régulièrement et à partir de mars en "distanciel" via les liens visio :

- 6 CA dont 5 en visio, 1 en mixte en septembre. Les CA en visio ont permis de rassembler les membres du conseil d'administration en permettant lien et échanges. Une série de 3 CA courts de 2h en visio se sont succédé à un mois d'intervalle entre mai et juillet, formant la trilogie post-AG ayant pour objectif de fixer les grandes lignes de la feuille de route pour construire les orientations 2022-2024 du CAC.



- 1 AG le 9 avril 2021, en visio.

- Les réunions de coordinations : rdv hebdomadaires réunissant des membres du CA (essentiellement le bureau) et l'équipe de salariés. Cet espace passé entièrement en visio permet de traiter à la fois de l'actualité, des urgences, de la répartition des tâches, des demandes et l'organisation pratique et administrative de l'association. Ces temps de travail mixaient présentiel/distanciel avant le confinement et sont donc passé totalement en visio sans demander trop de réorganisation, les outils collectifs numériques et les habitudes étant déjà en place.



- Deux réunions plénières ont eu lieu, (juin et décembre) mais entièrement en visio et ont plus été des temps de débat et partage des savoirs que des réels temps autour du projet et des orientations du CAC.

III.1.6. La parité

Une attention particulière existe sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentations et animations et aussi dans l'équipe de salariés et leurs soutiens.

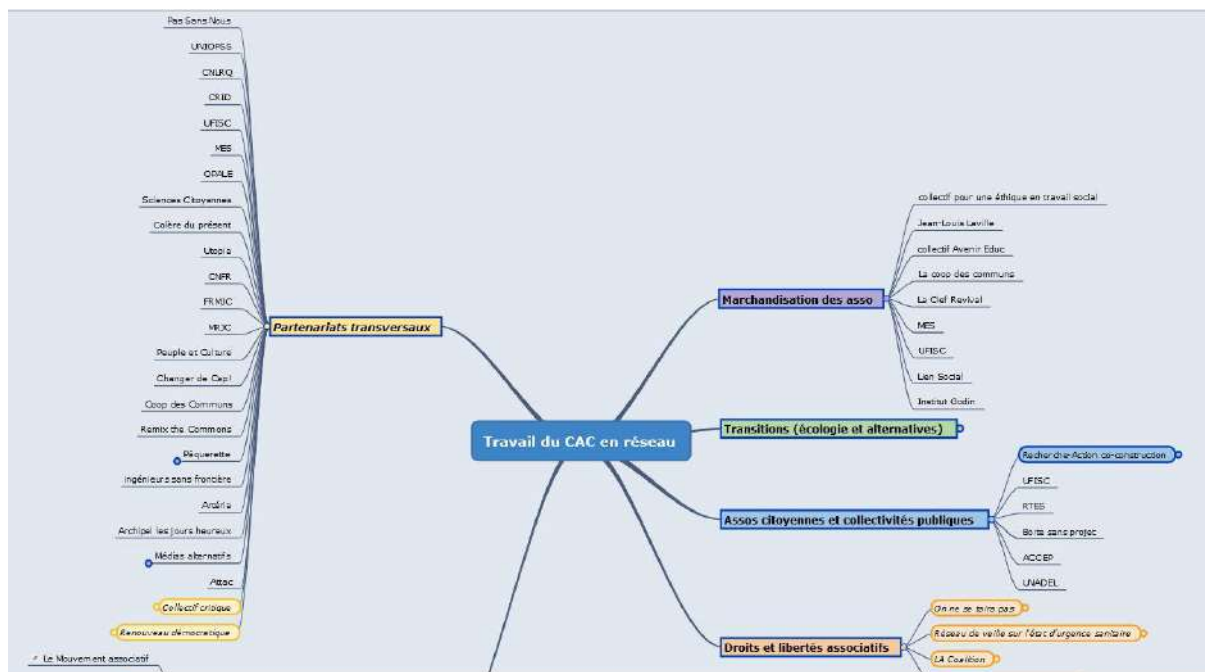
Lors de nos Universités des savoirs associatifs, de nos web-séminaires, plénières et journée d'étude, nous avons à cœur de mêler à la tribune auteur.e.s, discutantes et discutants, chercheurs et chercheuses, militantes et militants... cependant nous avons parfois plus de femmes que d'hommes et plus souvent l'inverse mais c'est un travail en progrès et 2021 a vu une amélioration sur ce sujet.

Sans être pour nous LA priorité absolue c'est une question réelle à laquelle nous portons une attention dans la mesure de nos moyens, avec le constat d'une plus forte proportion, en interne, d'hommes qui portent la parole du CAC.

III.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC

III.2.1. La carte mentale du réseau

Carte illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulants ces réseaux entre eux (Isa a fait une mise à jour le 9/3/20 en mettant en gras les asso ajoutées) : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public>



III.2.2. Participation du CAC a des mobilisations inter-organisations

Les avancées du Collectif passent par des actions menées en propre mais également bien sûr par des contributions à des espaces de travail collectif.

Ces organisations inter-associatives sont déterminantes car elles permettent de démultiplier notre capacité d'agir en trouvant des complémentarités avec des associations qui partagent nos préoccupations, en voici la liste :

- L.A Coalition Libertés associative depuis 2019
- Le Transiscope, portail internet des alternatives depuis 2018
- La « démarche de progrès pour les droits culturels » (pilote par l'UFISC) depuis 2018
- Le Collectif pour une Transition Citoyenne même si nous n'en sommes pas (encore) officiellement membre, notre implication dans le projet porté du Pacte pour la Transition porté par le CTC est néanmoins une action importante que nous menons depuis 2020
- Les états généraux du post-urbain depuis 2021
- Le Collectif « on ne se taira pas » (contre les procès-baillons) depuis 2018

En sus, de ces espaces permanents, le CAC s'investit sur des temps forts, ponctuels ou réguliers, qui permettent d'être « en prise » avec la réalité vécue par nombre de ses adhérents et sympathisants. Pour cette année 2021, nous pouvons lister :

- Université d'été des mouvements sociaux – août 2021 à Nantes

Forte présence du CAC lors de cette Université d'été ayant réuni presque 2 000 participants à Nantes à l'initiative du CRID et d'Attac.

Nous avons tout d'abord animé le groupe de travail « libertés associatives » lors de l'atelier intitulé « Pour une démocratie continue, participative, ouverte et populaire » proposé par l'association Sciences Citoyennes et Démocratie Ouverte.

Nous avons ensuite co-conduit la journée organisée par L.A Coalition Libertés Associatives.

Enfin, nous avons conçu un atelier inter-actif de présentation du contenu de l'ouvrage Quel monde associatif demain ?

- Salon de livre d'expression populaire du 1er mai – à Arras



Depuis une demi-douzaine d'année, nous participons et soutenons cet évènement devenu important à nos yeux porté par l'association « colères du présent » (laquelle est, par ailleurs, membre de notre Conseil d'Administration)

L'édition 2021 correspondait au XX^{ème} anniversaire du salon et nous y avons contribué en organisant deux temps de rencontre autour de notre livre Quel monde associatif demain avec la participation de Jean-Louis Laville.

- La fête de l'Huma – sept 21 à la Courneuve

Pas de stand CAC à la fête de l'Huma cette année, en revanche, une carte blanche confiée au Collectif que nous avons choisi de consacrer, via une table ronde, au thème « Associations : comment contrer le processus de marchandisation de leurs activités » avec trois illustrations de la manière dont les associations inventent des solutions à cette problématique : celle de la comptabilité CARE portée par la Coop des Communs, celles du secteur social avec la revue Lien Social et celle centrée sur l'évaluation autour des travaux du CNLRQ avec l'Institut Godin.



Le CAC a également été invité à intervenir, avec FNE, la LDH et Le Mouvement Associatif, sur un autre débat durant ce week-end, le titre était « La liberté associative, un bien commun à défendre ».

- Rencontres POPMIND – oct 21 à Orléans « Cultures, communs et solidarités : un nouvel imaginaire pour ranimer nos sociétés ».



Membre du comité d'organisation (comme pour l'édition 2019) ces rencontres Popmind (portées par l'UFISC) sont, pour le CAC, l'opportunité d'avoir des temps de rassemblement, de partage et de rencontres avec un ensemble important d'organisations culturelles : professionnels, fédérations, universitaires, société civile, syndicats, réseaux territoriaux, associations, État, collectivités...

Cette année, nous y avons animé un temps consacré à la présentation de l'ouvrage Quel monde associatif demain ? Et de participer à plusieurs ateliers, notamment « Coconstruction des droits et de l'action publique, implication citoyenne et engagement, comment renforcer les processus démocratiques ? » ou encore « Pour une autre économie de l'art et de la culture ».